

Notre association

La Communauté Neuilly Emmaüs Avenir est une association loi 1901, membre d'Emmaüs France. Elle bénéficie du statut des Organismes Communautaires et d'Activités Solidaires (Article 17 de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion).

Depuis 1949, les communautés Emmaüs sont des lieux de vie et d'activités où chaque personne accueillie est à la fois aidée et aidante (appelé(e) compagne/compagnon). Elles accueillent des personnes en situation de grande précarité et proposent un modèle basé sur trois valeurs capitales qui sont la vie communautaire, l'activité et la solidarité.

La communauté Neuilly Emmaüs Avenir accueille 85 hommes/femmes et 5 enfants répartis sur deux sites d'hébergement à Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance.

L'intervention sociale au sein de la communauté

La mission de l'intervenant(e) social(e) vise à permettre aux compagnons et au groupe communautaire de résoudre les problèmes en lien avec leur adaptation au sein de la communauté et plus généralement dans la société. Elle vise également à donner les moyens au compagnon de s'épanouir et de se réaliser lui-même.

Ainsi les intervenants sociaux exerçant à la Communauté Neuilly Emmaüs Avenir peuvent intervenir sur l'ensemble des problématiques sociales (de la simple orientation à l'accompagnement direct et personnalisé). Ceci est notamment dû à la grande mixité du public accueilli. L'importante charge de travail dans le domaine de l'intervention sociale a amené la communauté Neuilly Emmaüs Avenir à recruter un professionnel spécifiquement dédié aux missions suivantes :

→ Intervenir auprès des compagnes/compagnons dans leurs démarches de régularisation :

- Proposer un accompagnement dans la constitution et le dépôt des dossiers
- Soutien dans les démarches de renouvellement des titres de séjour
- Gestion avec le reste de l'équipe des éventuels points de tension (OQTF, IRTF ...)

→ Accompagner certains(es) compagnes/compagnons vers une sortie de la communauté :

- Accompagner les compagnes/compagnons âgés(es) vers un accueil plus adapté
- Accompagner les compagnes/compagnons en insertion dans leurs recherches de logements

→ Partenariat et travail en réseau :

- Entretien et consolider le partenariat existant avec la préfecture
- Se mettre en contact avec des éventuels partenaires dans le domaine du logement
- Diffuser et faire connaître les missions de l'association aux acteurs du territoire

Les missions ci-dessus énoncées pourront être amenées à évoluer en fonction des besoins des personnes accueillies et de la communauté.

L'intervenant(e) social(e) travaille en collaboration avec un autre travailleur social présent au sein de l'association et avec l'équipe responsable.

Profils recherchés

- Diplôme de travail social fortement recommandé
- Expérience professionnelle auprès de publics en situation d'exclusion
- Connaissance du secteur associatif et de son fonctionnement
- Bonne qualité relationnelle, sens de l'écoute, de la confidentialité
- Sens de l'organisation et adaptabilité au fonctionnement communautaire
- Capacité à travailler en autonomie, tout en s'intégrant à l'équipe salariée et aux temps d'échange avec l'ensemble des acteurs communautaires
- Capacité à faire preuve d'objectivité et à prendre de la distance afin d'analyser les situations
- Permis B obligatoire

Modalités pratiques

- CDD 6 mois renouvelable 1 fois avec possibilité d'évolution en CDI
- 25h hebdomadaire réparti sur 3 jours par semaine à définir, seul le lundi est imposé
- Salaire: Equivalant temps plein 2055€ brut, proratisé 25h= 1467€ brut mensuel
- Prise en charge du titre de transport à 50% et de la mutuelle à 100%
- Téléphone portable et véhicule mis à disposition pendant le temps de travail
- Poste basé à Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne (93)
- Poste à pourvoir mi-mars
- CV et lettre de motivation à envoyer par mail à intervenante.sociale@neuillyemmausavenir.fr